

DÉLIBÉRATION N°20250409-02

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 9 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le neuf avril à 19 heures 45 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Coignières s'est réuni en salle du Conseil Municipal, sur la convocation de M. Didier FISCHER, Maire, en date du 3 avril 2025.

Étaient présents :

M. Didier FISCHER – Maire

M. Cyril LONGUEPEE (*délibérations n°01 à n°03*), Mme Yasemin DONMEZ, M. Marc MONTARDIER, Mme Eve MOUTTOU, M. Salah KRIMAT, Mme Catherine JUAN – Adjoints au Maire

M. Brahim BEN MAIMOUN, Mme Nathalie GERVAIS, M. Xavier GIRARD, Mme Aliya JAVER, M. Samir MOUSTAATIF, M. Maxime PETAUTON, M. Olivier RACHET, M. Jamel TAMOUM (*délibérations n°01 à n°04*), M. Stéphane THILLAY, Mme Anne-Marie TIBERKANE, Mme Leïla ZENATI – Conseillers Municipaux

Étaient représentés :

Mme Florence COCART donne pouvoir à Mme Eve MOUTTOU

M. Cyril LONGUEPEE donne pouvoir à Mme Yasemin DONMEZ (*délibérations n°04 à n°08*)

Mme Sylvie MAUDUIT donne pouvoir à Mme Leïla ZENATI

M. Mohamed MOKHTARI donne pouvoir à M. Salah KRIMAT

Mme Rahma M'TIR donne pouvoir à M. Brahim BEN MAIMOUN

Mme Sandrine MUTRELLE donne pouvoir à M. Xavier GIRARD

Mme Sophie PIFFARELLY donne pouvoir à M. Marc MONTARDIER

Mme Christine RENAUT donne pouvoir à Mme Nathalie GERVAIS

M. Nicolas ROBBE donne pouvoir à M. Olivier RACHET

M. Jamel TAMOUM donne pouvoir à M. Samir MOUSTAATIF (*délibérations n°05 à n°08*)

Étaient absents :

M. Nicolas GROS DAILLON

M. Maxime PETAUTON est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

POINT N°02 : BUDGET PRINCIPAL VILLE – REPRISE ANTICIPÉE DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2024

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-29, L.2311-5 et R.2311-13 ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable au budget principal ;

Vu la pièce justificative annexée à la présente délibération signée du S.G.C de Saint-Quentin-en-Yvelines ;

Considérant qu'en amont du vote du Compte Administratif et du Compte de Gestion, le Conseil municipal a la possibilité de procéder à la reprise anticipée des résultats antérieurs dans la mesure où ceux-ci peuvent être estimés ;

Considérant que l'affectation définitive sera validée à l'issue du vote du Compte Administratif 2024 ;

Considérant que le résultat excédentaire de la section de fonctionnement doit être affecté en priorité à la couverture du besoin de la section d'investissement ;

Considérant les résultats ci-dessous à l'issue de l'exercice 2024 :

Envoyé en préfecture le 14/04/2025

Reçu en préfecture le 14/04/2025

Publié le

S²LOW

ID : 078-217801687-20250414-20240498_02-DE

Section d'Investissement en €	
Résultats reportés de 2023	2 166 150.31 €
Résultats de l'exercice 2024	- 1 716 138.20 €
Résultats à affecter	450 012.11 €
Restes à réaliser Recettes	1 589 616.39 €
Reste à réaliser Dépenses	2 345 415.90 €
Besoin de financement de la section	305 787.40 €

Section de Fonctionnement en €	
Résultats reportés de 2023	1 877 967.40 €
Résultats de l'exercice 2024	- 31 389.28 €
Résultats cumulés	1 846 578.12 €
Couverture du besoin de la section de fonctionnement	- 305 787.40 €
Résultats à affecter	1 540 790.72 €

Après avoir entendu l'exposé de Mme Eve MOUTTOU, rapporteur ;

Après en avoir délibéré ;

LE CONSEIL MUNICIPAL

À l'unanimité,

ARTICLE UNIQUE – APPROUVE l'affectation provisoire des résultats 2024 au budget 2025 de la manière suivante :

- Affectation de l'excédent d'investissement soit 450 012.11 € au compte 001 (solde d'investissement reporté),
- Affectation d'une partie de l'excédent de fonctionnement pour la couverture du besoin de financement de la section d'investissement, soit 305 787.40 € au compte 1068 (Excédents de fonctionnement capitalisés),
- Affectation du solde de l'excédent de fonctionnement, soit 1 540 790.72 € au compte 002 (résultat de fonctionnement reporté).

L'affectation définitive de ces sommes sera votée par délibération à l'issue du vote du Compte Administratif 2024 en juin prochain.

Pour extrait conforme :

De Maire,
DIÉRI FISCHER
Vice-président de la CA de Saint-Quentin-en-Yvelines



Le présent acte peut faire l'objet d'une voie de recours gracieuse auprès de son auteur, ou contentieuse devant le Tribunal Administratif de Versailles - 56 Av. de Saint-Cloud, 78000 Versailles, ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, voire lorsqu'elle a été expressément prescrite, à compter de sa notification pour la ou les personnes directement visées.



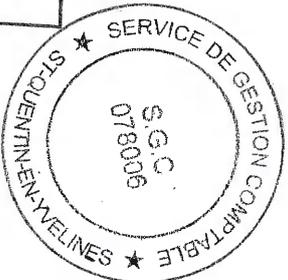
Balance générale COM - COMMUNE de COIGNIERES / BCO - BUDGET de la COMMUNE / 2024

Date : 06/02/2025 11:04

Chiffres de l'édition : Uniquement GC habilités

fonction / Sens	Budget Primitif	Budget Supplémentaire	Crédits de Reports	Décisions Modificatives	Total Budgetisé (A)	Engagé	Reste engagé (B1)	Liquide (B2)	Total Réalisé (B) = (B1) + (B2)	Montant disponible = (A) - (B)
fonctionnement										
Dépense	9 712 080,00 €	0,00 €	4 864 851,57 €	0,00 €	9 712 080,00 €	6 751 274,35 €	0,00 €	3 773 545,24 €	3 773 545,24 €	5 938 514,76 €
Recette	9 712 080,00 €	0,00 €	2 698 701,26 €	0,00 €	9 712 080,00 €	3 386 068,36 €	0,00 €	4 223 557,35 €	4 223 557,35 €	5 488 502,65 €
Excédent	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €		0,00 €	450 012,11 €	450 012,11 €	
Déficit			2 166 150,31 €			3 385 205,99 €				
Fonctionnement										
Dépense	13 118 825,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	13 118 825,00 €	5 030 983,47 €	0,00 €	11 631 482,89 €	11 631 482,89 €	1 487 342,11 €
Recette	13 118 825,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	13 118 825,00 €	9 765 713,45 €	0,00 €	13 478 061,01 €	13 478 061,01 €	-356 236,01 €
Excédent	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	4 734 729,98 €	0,00 €	1 846 578,12 €	1 846 578,12 €	
Déficit										
Résultat										
Excédent	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	1 349 523,99 €	0,00 €	2 296 590,23 €	2 296 590,23 €	
Déficit			2 166 150,31 €							


Pierre COLLIOT
 Responsable du SGC
 Comptable public



Résultats budgétaires de l'exercice

Exercice 2024

COIGNIERES		SECTION D'INVESTISSEMENT		SECTION DE FONCTIONNEMENT		TOTAL DES SECTIONS	
RECETTES	Revenus budgétaires totales (a)	9 712 060,00	13 271 825,00	22 983 885,00			
RECETTES	Recettes de recette émises (b)	2 268 694,53	11 782 698,90	14 051 393,43			
RECETTES	Recettes de titres (c)	18 995,45	182 605,29	201 600,74			
RECETTES	Recettes nettes (d = b - c)	2 249 699,08	11 600 093,61	13 849 792,69			
DEPENSES	Actions budgétaires totales (e)	9 712 060,00	13 271 825,00	22 983 885,00			
DEPENSES	Mandat émis (f)	3 783 265,68	11 935 131,07	15 718 396,75			
DEPENSES	Mandat émis de mandats (g)	9 720,44	303 648,18	313 368,62			
DEPENSES	Mandat émis nettes (h = f - g)	3 773 545,24	11 631 482,89	15 405 028,13			
RESULTAT DE L'EXERCICE							
(d - h)	Excédent	1 523 846,16	31 389,28	1 555 235,44			
(h - d)	Déficit						

Envoyé en préfecture le 14/04/2025

Reçu en préfecture le 14/04/2025

ID : 078-217801687-20250414-20240498_02-DE



Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

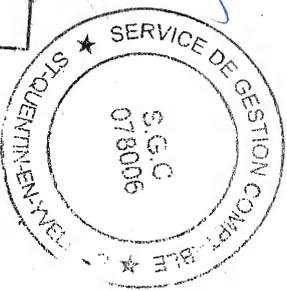
COIGNIERES

Exercice 2024

Envoyé en préfecture le 14/04/2025
Reçu en préfecture le 14/04/2025
Publié le
ID : 078-217801687-20250414-20240498_02-DE

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2023	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2024	RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2024
Budget principal	1 973 858,27	192 292,04	-1 523 846,16		450 012,11
Investissement	2 070 259,44	192 292,04	-31 389,28		1 846 578,12
Financement	4 044 117,71	192 292,04	-1 555 235,44		2 296 590,23
Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL I					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	4 044 117,71	192 292,04	-1 555 235,44		2 296 590,23

Pierre COLLIOT
Responsable du SGC
Comptable public



Résultats budgétaires de l'exercice

56400 - COIGNIERES

Exercice 2024

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	9 712 060,00	13 271 825,00	22 983 885,00
Titres de recette émis (b)	2 268 694,53	11 782 698,90	14 051 393,43
Réductions de titres (c)	18 995,45	182 605,29	201 600,74
Recettes nettes (d = b - c)	2 249 699,08	11 600 093,61	13 849 792,69
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	9 712 060,00	13 271 825,00	22 983 885,00
Mandats émis (f)	3 783 265,68	11 935 131,07	15 718 396,75
Annulations de mandats (g)	9 720,44	303 648,18	313 368,62
Dépenses nettes (h = f - g)	3 773 545,24	11 631 482,89	15 405 028,13
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit	1 523 846,16	31 389,28	1 555 235,44

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

56400 - COIGNIERES

Exercice 2024

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2023	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2024	RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2024
I - Budget principal					
Investissement	1 973 858,27		-1 523 846,16		450 012,11
Fonctionnement	2 070 259,44	192 292,04	-31 389,28		1 846 578,12
TOTAL I	4 044 117,71	192 292,04	-1 555 235,44		2 296 590,23
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	4 044 117,71	192 292,04	-1 555 235,44		2 296 590,23